

Introduction à la comptabilité générale



Durée : 5 journées de 7 h/jour (35 h)



Sessions : 1 jour/semaine

Du 14 février au 28 mars 2025

Du 26 août au 12 septembre 2025



Lieu : 100% en distanciel



Public concerné :

Salarié(e) en poste – Assistant(e) comptable



Prérequis : aucun prérequis



Animateur(trice) :

Comptable diplômé(e) Bac+5 minimum et compétences professionnelles



Compétences visées :

Enregistrer les écritures comptables courantes de l'entreprise jusqu'à l'établissement de la déclaration de TVA.



Action et sanction de l'action :

Action : article L. 6353-1-1° du Code du travail

Sanction : Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation, Certificat de réalisation



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Plateforme avec solutions d'accessibilité – Microsoft TEAMS



Modalités et délais d'accès :

A réception du formulaire d'inscription, **convention de formation**, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive.



Tarif : 2 870,00 € (Deux mille huit cent soixante-dix euros) / apprenant. *TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI*



Objectifs :

Connaître la logique et les grands principes de la comptabilité.

Comptabiliser les opérations courantes de l'entreprise. Etablir la déclaration de TVA.



Programme :

► **Qu'est-ce que la comptabilité ?**

La place de l'entreprise dans le circuit économique
Le bilan (actif, passif)

Le compte de résultat (charges, produits)

Le plan comptable général

► **Le Fonctionnement et la place des comptes de bilan et de gestion**

Le principe de la partie double

Le fonctionnement des comptes de bilan

Le fonctionnement des comptes de gestion

Le journal, le grand livre, la balance

► **La tenue des journaux**

Les opérations relatives aux achats

Les opérations relatives aux ventes

Les opérations liées à la trésorerie

Le contrôle et la justification des comptes

La dématérialisation des supports d'information

► **Les opérations en relation avec la T.V.A.**

Le fait générateur et l'exigibilité de la TVA

La base d'imposition à la TVA

Les principes généraux de déduction

Le calcul du montant de la taxe déductible

Les déclarations de TVA



Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis à l'apprenant. Possibilité de s'entraîner avec vos documents comptables.

Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis.

Evaluation à chaud



Contact : Josiane DELRIEU

05 53 47 90 93

formation@jd-developpement.com